

Procédures du cabinet dues au COVID-19

Politiques et mesures mises en place

Nous vous invitons à nous envoyer vos documents par voie électronique. Veuillez communiquer avec nous par courriel à info@langevin-grondin.ca ou par téléphone **819-449-5319** afin que nous vous fassions parvenir le lien pour notre **portail sécurisé**. Pour le dépôt de documents papiers nous vous invitons à utiliser la boîte mise à disposition à notre accueil.

Les **rencontres physiques seront limitées** dans la mesure du possible et nous prioriserons les **outils alternatifs (téléphone, courriel, téléconférence)**. Cependant nous demeurons disposé à vous servir et à vous recevoir au besoin dans un environnement adapté dans nos locaux sur rendez-vous.

En cas exceptionnel un seul client sera admis à la fois, et ceux-ci devront préférablement avoir pris un rendez-vous ou avertit préalablement de leur passage.

Nous sommes présents pour vous accompagner en ces temps difficiles.

Merci de votre collaboration

L'équipe Langevin Grondin CPA Inc.

Chez **Langevin-Grondin CPA**, la santé et le bien-être de nos employés et de nos clients est notre priorité.

Nous surveillons la situation de près et nous sommes pleinement conscients que notre entreprise a un rôle à jouer en cette période éprouvante. L'information et le service à la clientèle est d'autant plus important en cette période de pandémie et nous en faisons une priorité.

Objectifs :

- Protéger les employés et la clientèle;
- Respecter les mesures de prévention (lavage des mains fréquents, application de la distanciation sociale, observation des règles d'hygiène lorsque vous toussiez et éternuez);
- Servir et informer la clientèle le plus efficacement possible tout en limitant les interactions physiques;
- Offrir des mesures alternatives aux rencontres physiques (téléphone, téléconférence, transmission de documents numériques de façon sécurisée).